



Déclaration préalable Force Ouvrière CHSCT-M du 16 octobre 2018

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs de l'administration,
Mes chères collègues.

Le CHSCT-M du 16 octobre 2018 est le dernier de cette mandature, peut-être même le dernier tout court et en toute chose à la fin d'un cycle, d'un mandat, d'une présidence il y a l'heure des bilans.

Quel bilan allons nous tirer de cette mandature ?

FORCE OUVRIÈRE se pose la question, il y a eu moult réunions et groupes de travail, mais mis à part le fait que l'administration a beaucoup œuvré pour se mettre en conformité avec des textes et proposer aux services sous sa tutelle des procédures d'action afin de se prémunir d'éventuels problèmes, les retombées pratiques, concrètes pour les agents, dans la vraie vie des services, sont peu visibles.

Ce qui amène les représentants du personnel en CHSCT Local à demander des expertises, en particulier, sur les RPS.

Autre exemple : le PPRR (Plan de Prévention des Risques Routiers), bien que diffusé aux services, on constate encore l'attitude des chefs de service de la DDT à ne pas vouloir prendre en compte des accidents de trajet et surtout, ne pas les faire remonter à la Centrale ; ou encore pour un agent participant à un stage de formation loin de son domicile se voir opposer un refus de pouvoir partir la veille et effectuer une nuitée, afin de limiter les risques routiers liés à la circulation de nuit, sur une grande distance.

La fiche d'exposition aux produits CMR et ADC, l'exposition des agents aux poussières, les changements incessants d'organisation, les locaux, les collègues et tâches qui sont générées et ne vont aller qu'en s'amplifiant avec l'objectif de ce gouvernement de casser le modèle social Republicain, de fragmenter le service public, Republicain en donnant ce qui est rentable au privé et en voulant supprimer les statuts des Fonctionnaires ; tout cela ne va pas dans le sens du « bien être au travail » qu'on voudrait nous vendre.

Que dire du projet de fusion/suppression des CHSCT et CT en une seule entité, faisant la part belle au « patron État » en affaiblissant et diluant le rôle des représentants du personnel et en laissant croire que la mise en place au sein de cette instance d'une Commission, Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) qui n'a plus aucune marge de manœuvre, va améliorer la prise en compte de l'Hygiène et de Sécurité dans les services.

Que dire de la façon cavalière dont les Préfets de Région en voulant suivre, comme les bons petits soldats qu'ils sont, la circulaire du 24 juillet, ont cru pouvoir outrepasser la réglementation en décidant que les CT Locaux des DDI et autres services concernés par des restructurations de services, ne seraient consultés qu'après les prises de décisions nationales.

Il aura fallu l'intervention de FO auprès de Matignon pour les amener à devoir s'expliquer dans les instances formelles. Sachant que, parmi la somme des mauvaises idées collectées par ce biais, figure l'inter-départementalisation des missions des DDT(M). Nous demandons que les CHSCT locaux et nationaux soient consultés sur les impacts induits (temps de travail, augmentation du risque routier...).

Pour FORCE OUVRIÈRE, il semble important de rappeler que les CHSCT locaux doivent être consultés, je cite, Article 57 du décret et L4612-8 du CT :

« **avant** toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et sécurité ou les conditions de travail ».

Que dire du projet de privatisation des DIR, dernier grand service public gestionnaire du réseau routier National non concédé, qui passerait par l'étape intermédiaire d'un EPIC pour mieux le dépecer, le morceler, afin que chacun, sociétés autoroutières, collectivités territoriales et autres Métropoles, y trouve leur compte.

Que fait on de l'homme dans tout cela ?

L'homme en tant qu'individu, en tant qu'être humain, doué de sentiments, de réflexion, d'action ; eh bien on l'épuise, on le lamine, on le détruit !

Ces hommes, qu'ils soient de sexe Masculin ou Féminin, ce sont les agents de notre Ministère, ce sont les agents de l'État et le CHSCT-M est mis en place pour les aider dans leur travail de tous les jours, afin qu'ils puissent l'exécuter dans les meilleures conditions possibles d'hygiène, de sécurité et de santé.

Le CHSCT-M a encore du travail sur la planche, et FO s'attachera à ce qu'on ne la lui savonne pas !

Parce que pour FO :

- **Oui** la prévention des risques psychosociaux passe d'abord par une volonté politique de stabiliser le contexte institutionnel, organisationnel, les missions et les effectifs des services.
- Alors **oui** à la stabilisation des organisations, au respect des garanties minimales, à la dés-intensification et à la répartition des charges de travail,
- **Non** à la disparition programmée de la médecine de prévention « spécialisée » et des moyens consacrés à la médecine de prévention dans les services, ainsi qu'à la suppression des CHSCT (comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

Pour le retour à des conditions de travail décentes et la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services !

FORCE OUVRIÈRE rappelle son attachement aux valeurs républicaines et dénonce les projets de démantèlement des services publics qui ont participé à la grandeur de la France au niveau international et permis à tous les citoyens de naître, grandir, travailler, s'élever et enfin profiter d'une retraite dans un pays : démocratique, laïc ou le caractère social de la république résulte de l'affirmation du principe d'égalité afin de contribuer à la cohésion sociale.

FORCE OUVRIÈRE fait le triste constat que la devise de la France, « Liberté, Egalité, Fraternité », vole en éclat sous les coups de boutoir d'un gouvernement aux ordres du patronat et de la finance.

Antoine de Saint-Exupéry a dit :

« on n'hérite pas la terre de nos ancêtres, on l'emprunte à nos enfants »

On osera la transposition à la France, et bien la CGT-FORCE OUVRIÈRE n'est pas fière de ce que vous allez laisser à nos enfants mais s'opposera autant qu'elle le pourra à ses réformes et destructions dogmatiques et systématiques du service public.

Merci